

Image not found or type unknown



Arret de pèriode d'essai apres démission d'un cdi

Par **Narted**, le **18/01/2009** à **23:04**

Bonjour,

Je viens vers vous car je me pose une question je vous explique rapidement la situation en mars 2008(le 31 demission effective) je démissionne d'un poste de negociateur en immobilier sur tours après 4 ans dans cette entreprise et je reprend dans la foulée le 1er avril au mans et la voyant la société aller très mal je décide de donner ma démission au mois d'octobre (1 mois et demi après l'entreprise fermait) et j'ai repris le 18 novembre et je suis actuellement en pèriode d'essai mais toutes les promesses faites ne sont pas tenues et je ne suis pas satisfais, si je met fin à la pèriode d'essai ai-je le droit au indemnités de chômage?

Merci d'avance